



# DOSSIER COMMISSION ATHLETISME



F.S.G.T. 20 Avenue Saint Roch BP 10117 59302 VALENCIENNES CEDEX  
03.27.47.96.55 - Mail : [fsgtcd59@wanadoo.fr](mailto:fsgtcd59@wanadoo.fr)

# TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Fiche Inscription aux Calendrier et Challenges	3
Fiche infos mise au Calendrier des épreuves	4
Fiche Barème participation financière	5
Fiche Charte d'organisation des Championnats	6
Cahier des charges pour Championnat cross et running	7-10
Dossier demande de candidature à l'organisation d'un Championnat	11-13
Fiche Critère de qualification Championnat de France	14
Dossier Challenge des Clubs - règlement 2023-2024	15-19



## **DEMANDE D'INSCRIPTION AU CALENDRIER** **ATHLETISME FSGT 2023/2024**

NOM du club organisateur :

NOM de la manifestation :

Date de la manifestation :

Je soussigné ; .....

Président-e du club de .....

Club FSGT  Club non FSGT

Sollicite l'inscription sur le calendrier FSGT de la compétition désignée ci-dessus et d'en régler les frais d'inscription.

L'organisation de cette manifestation est à la charge et sous la responsabilité du Club organisateur.

A la charge de la FSGT d'en faire la communication auprès de ses clubs régionaux FSGT et sur ses réseaux départementaux et régionaux FSGT. (Facebook-Site)

Officiel responsable des classements : .....

Oui  Non

Sollicite l'inscription au Challenge Athlétisme FSGT et d'en respecter strictement le règlement. (Notamment utilisation initiale des catégories FSGT et du logo Challenge Athlétisme FSGT).

Un représentant de la commission (hors organisation) sera diligenté pour vérifier le respect des règles FSGT.

Toute infraction engendra l'invalidation de la course au Challenge.

Obligatoire : Fournir le tract de la course avec le règlement.

La date butoir pour inscrire votre manifestation au challenge est inscrire au 15 mai 2024.

Oui  Non

**Le club organisateur s'engage à respecter strictement les engagements ci-dessus ; ainsi que l'esprit sportif et les valeurs FSGT.**

Fait à ....., le .....

Signature du ou de la Président-e du club

# Mise au calendrier des épreuves

## CHS – CROSS - PISTE

### Pour inscrire une compétition au calendrier:

- *Coupon à retourner au comité pour mi-octobre de l'année en cours*
  - *(1 coupon pour chaque organisation).*
- *Joindre le chèque correspondant : (à l'ordre de la Commission athlétisme F.S.G.T.)*
  - ☐☐ *Course, trail ou Cross organisé dans votre ville*
    - *25.00 €*
  - ☐☐ *Course, trail ou Cross organisé à l'extérieur*
    - *45.00 €*
- *Nous transmettre votre brochure sur laquelle le logo de la F.S.G.T. doit impérativement figurer ; avec respect du Cahier des Charges.*
- *Si inscription au Challenge des Clubs, en respecter le règlement et mettre le logo du Challenge.*
- *Vous êtes candidat à l'organisation d'un Championnat (remplir la demande de candidature en pièce jointe)*
  - *Gratuit*
- *Vous organisez une épreuve sur piste*
  - *Gratuit*

### Votre inscription comprend en contre-partie :

- Parution sur le site du comité
- Annonce aux clubs par le net
- Rappels réguliers
- Envoi des résultats et visuel sur le site et Facebook
- Photos visuel sur le site et Facebook
- Aide à l'organisation sur sollicitation

**ATTENTION : la participation des athlètes aux Championnats a un coût financier (Voir barèmes en fiche annexe)**

# Barèmes participation financière

## Au fonctionnement de la Commission

Après une dizaine d'années sans avoir changé les tarifs, nous devons faire une augmentation pour la saison 2023-2024

### **Cotisation saison sportive en cours**

*(en fonction du nombre d'adhérents saison précédente)*

de 1 à 30 adhérents	35,00 €
de 31 à 50 adhérents	45,00 €
de plus de 50 adhérents	55,00 €

### **Engagements des athlètes aux championnats**

- Cross :

1.50 € de mini pousse à Benjamin

2.50 € de Minime à Vétéran

o Par athlète inscrit

- Athlétisme :

1.50 € de mini pousse à Benjamin

2.50 € de Minime à Vétéran

o Par athlète inscrit

- CHS :

C'est le club organisateur qui fixe le prix, avec reversement à la Commission de 2€ 50 par athlète inscrit pour un Championnat ; ce re-versement ne concerne que les athlètes FSGT.

La Commission organise et s'organise selon le championnat et selon ses moyens humains

Le comité Nord fait la promotion de la compétition et aide au JURY les clubs doivent

participer au Jury des Championnats

Tout paiement par chèque est à libeller à F.S.G.T.- Commission Athlétisme

Concernant les frais des Secouristes aux championnats : la Commission peut prendre en charge une partie des frais (jusqu' à 200€ avec justificatif de facture)

Concernant les frais de restauration des Officiels aux championnats : ticket boisson : 1€50 – ticket sandwich : 1€50 (Remboursés au club organisateur par la commission).

# Charte des organisations des championnats

S'inscrire au calendrier F.S.G.T. et fournir le programme avec horaires

## Organisation des clubs, ils doivent assurer :

L'accueil

Le matériel de compétition

Le matériel de secrétariat et le secrétariat d'inscription et résultats selon les règles

- Penser à former à la gestion informatique dans les stages prévus

Prévoir le Jury de base pour sa compétition

Prévoir une SONO (possible d'emprunter celle de la F.S.G.T. Convention) et d'un speaker

Mettre une signalisation F.S.G.T. + fléchage à proximité + calicots, etc... (se rapprocher du Comité)

Afin d'améliorer l'organisation, il est impératif de recevoir à l'avance les inscriptions des athlètes et des juges.

## Organisation d'un championnat :

Les Membres de la Commission doivent être présents et exercer une tâche

Les clubs doivent aider à l'organisation avec le Club organisateur

La commission gère avec le club le déroulement

- Tous les clubs présents doivent présenter des officiels (CF tableau : 1 officiel jusque 9 inscrits / 2 officiels de 10 à 19 / 3 officiels de 20 à 29, etc). Un Club peut fournir plus d'officiels que le quota ; un athlète peut aider au jury.

- Penser à former vos Officiels dans les stages prévus

Le secrétariat de la commission gère les résultats

Engagements obligatoirement à l'avance (selon la date butoir sur le dossier) afin de mieux organiser, mieux gérer, mieux réussir le secrétariat informatique

Prévoir le podium 1<sup>er</sup> – 2<sup>ème</sup> – 3<sup>ème</sup> **Attention le maillot du club est obligatoire pour monter et recevoir la médaille.**

- Prévoir les médailles OR – ARGENT – BRONZE et un protocole pour remise des podiums
- Reconnaissance après la compétition: chaque officiel présent au Championnat recevra 1 cadeau surprise .

- Bien sûr, s'il y a des imprévus, ils seront étudiés par la Commission et avec les Juges Arbitre et Directeur de Réunion

## CAHIER DES CHARGES

### POUR AIDER A L'ORGANISATION D'UN CHAMPIONNAT DE CROSS OU DE CHS

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Clubs ou la Commission prennent la responsabilité d'organiser un Championnat. Même si certains savent bien faire, il fallait aussi penser aux novices en la matière et puis cela permet de clarifier les choses.

Depuis 2004-2005, avec Jean-Pierre DANDRIEUX, Jean Maurice WAILLIEZ et Jean-Marie PIWON, un Cahier des Charges fut expérimenté.

Voici le contenu actuel amélioré et remis à jour par Jean-Marie PIWON - Kathy et Bernard FIRMIN  
**Le 11 septembre 2023**

Le Comité Départemental, le Comité Régional et sa Commission Régionale d'Athlétisme vous remercient d'avoir postulé à l'organisation d'un Championnat Départemental ou Régional de CROSS ou de CHS. La Commission a retenu votre candidature, nous savons que vous ferez le maximum pour accueillir et réaliser ce Championnat. Nous vous faisons part des points importants dans le Cahier des Charges suivant :

#### A) Les formalités administratives :

**Ne pas oublier d'inscrire votre course à la Commission Running (CALORG Site FFA)**

**En Octobre pour l'année suivante**

Remplir le formulaire de demande d'organisation avec accord signé et daté du Club, de l'Association.

**Il est souhaitable d'obtenir préalablement** un avis positif de la Municipalité.

**Il est nécessaire d'obtenir** des installations et de fixer la date avec accord de la Commission.

**Rappel** : l'organisation d'un Championnat Départemental ou Régional dispense du paiement au Calendrier FSGT

Au moins 2 mois avant la date, il est nécessaire de prévoir une réunion mixte, Commission et Organisateur plus la Municipalité, pour étudier le Dossier.

#### B) L'information aux Clubs :

**Réalisation d'une Plaquette d'information** (le Comité Départemental ou Régional peut y contribuer)

La maquette devra être soumise au bureau de la Commission, 2 mois avant

La maquette définitive doit être transmise aux clubs, 1 mois avant

**Le contenu de la Plaquette** (voir exemples antérieurs) + possibilité AFFICHES et AFFICHETTES

**1) La page de présentation** avec date – lieu – Organisateur- adresse complète ; avec illustration personnelle (croquis, photos) et, **obligatoirement le Logo FSGT bien apparent**, la mention : Championnat Départemental ou Régional de CROSS ou CHS (**ajout du logo Challenge Clubs**)

#### **2) Les pages officielles :**

- Les mots du Maire et du Président du Club
- Résumé de l'histoire ou faits marquants de l'organisation, du Club
- Infos sur les chemins d'accès, plan de la ville fléché -

#### **La réglementation de la CFA :**

- Catégories d'âges
- Classements individuels et par équipes
- Date butoir des inscriptions et transmission des demandes de qualification

### 3) Les autres points de l'Organisation :

- **Plan du Site** avec localisation des points (Secrétariat-Dossards-Toilettes-Réception-Secours Médical-Direction du parcours-adresse complète du Site pour le GPS.
- **Plan du Parcours :**
  - Avec indication des zones Départ/Arrivée
  - Le ou les circuits avec points : A-B-C-D-E-F... de croisements ou de changements de direction avec nécessité du Juges de Parcours
  - Avec des distances diverses : Départ-Arrivée- petit, moyen, grand tour....
  - Si possible mettre sur la même feuille dans un cadre les horaires des différentes Courses
  - Il est nécessaire de mesurer les boucles et de faire des distances selon le Championnat et les Catégories
  - Le tracer visiblement (panneaux A-B-C-D...) + fléchage et balisage
  - Protéger les endroits à risque (barrières, cônes, paille...)
  - Faire et donner **un Plan du Parcours à chaque Juge avec son endroit** (A-B-C...) si possible : donner à chaque Juge un ravitaillement (en même temps ou après la vérification de sa place)
  - Les Plans doivent être affichés et en photocopier plusieurs exemplaires pour besoin - **Fléchages FSGT dans la ville et aux Axes de circulation et pour les parkings et autres**

#### lieux

- **Prévoir Salles pour vestiaires + douches (chaudes de préférence) + WC**
- **Prévoir informations pour respecter les lieux : propreté (mettre des poubelles ou des sacs), et hygiène**
- **Prévoir la Sécurité avec :** Secouristes- Médecins (prévoir local + endroits sur Parcours, prévoir contact radio, téléphone+ Ambulance
- **Prévoir local pour contrôle Antidopage**
- **Prévoir Restauration-Buvette et animation** (Speaker + Sono)
  - En Matériel si nécessaire : Podium-Piques à Dossards-Cordes-Rubalise-Cônes-Plots-Barrières-Panneaux Affichages-Banderoles Départ/Arrivée + COSPORT FSGT-Sono-Secrétariat (photocopieuse-prises-rallonges-ordinateur) - abris Officiels
  - Un Personnel est nécessaire :** 2 Responsables du Club organisateur pour gérer et contact liaison Commission et Juge Arbitre
  - Des Surveillants et Indicateurs** des Lieux et locaux
  - 2 Référents Club organisateur**
  - 1 ou 2 Speakers**
  - Les clubs fournissent des Officiels (obligation et selon le nombre d'inscrits : voir le tableau dans le Dossier de la Commission d'Athlétisme)et la Commission assure**
  - 1 Juge responsable du Jury et des tickets Officiels**
  - 1 Juge responsable des remises des Dossards**
  - Prévoir un sachet ravitaillement (ou ticket) + souvenir (s'il y en a)
  - Prévoir chocolat ou boisson rafraichissante pour les Athlètes
  - Prévoir 1 ou 2 navettes pour les liaisons Infos-Secrétariat – Arrivée/Départ – Speaker (Dossards)
- **Le Jury :** la Commission et les Clubs le fournissent
  - Le Club organisateur fournit un Personnel et ses Officiels
  - La Commission forme un Jury de base : J Arbitre - juges d'Arrivée – Starter – Chronomètres – Secrétariat – Compte-tours
  - Les Clubs complètent surtout pour les juges de Parcours (très important de respecter la proportion du nombre d'officiels par rapport aux inscrits)



#### 4) Réception – Résultats – Récompenses :

- **Les résultats seront affichés au fur et à mesure** (réclamation à faire dans l'heure qui suit)
  - Les résultats complets seront visibles sur le Site du Comité du Nord. Nous ne fournissons plus d'exemplaire papier
- **Les Récompenses :**
  - Médailles OR –ARGENT-BRONZE sur le Podium au fur et à mesure des Courses, ou à la réception après la dernière Course (**obligation de porter le maillot du Club pour les Athlètes récompensés**)
  - Pour les Jeunes, donner à l'Arrivée une médaille identique à partir du 4<sup>ème</sup> jusqu'au dernier (Mini-Pousse – Moustique- Poussin – Benjamin)
  - Coupes/équipes par Catégorie : remises à la réception
  - Autres possibilités (Challenge du nombre – etc...) remises à la réception -
  - La réception :** le lieu ?
  - Prévoir l'heure (pas trop tard) - 1 heure maximum après la dernière Course
  - Ne pas oublier la Sono
  - Prévoir un timing pour les intervenants
  - Présence des Personnalités : politiques, municipales, sportives (Comité – Commission), autres
  - Afficher les calicots FSGT
  - Inviter la Presse (infos avant le Championnat + CR avec Photos et résultats)
  - Vin d'honneur offert par ....municipalité ou ... ?

#### 5) Les finances :

- CROSS : 1.50€ de Mini-Pousse à Benjamin – 2.50€ de Minime à Vétéran par Athlète inscrit
- Athlétisme : 1.50€ de Mini-Pousse à Benjamin – 2.50€ de Minime à Vétéran par Athlète inscrit
- CHS : c'est le Club organisateur qui fixe le tarif en sachant que 2€50 par Athlète inscrit seront reversés à la Commission
- Pour les relais voir tarif dans le Dossier d'organisation

La Commission organise et s'organise selon le Championnat et les moyens humains disponibles

Le Comité Départemental ou Régional fait la promotion de la compétition et aide au Jury.

Les Clubs doivent participer au Jury des Championnats (voir tableau selon nombre d'athlètes inscrits)

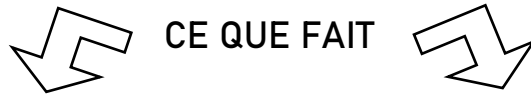
Tout paiement par chèque est à libeller à : FSGT – Commission Athlétisme à joindre avec les inscriptions

Concernant les frais des Secouristes aux Championnats, la Commission peut prendre en charge une partie des frais (jusqu'à 200€ avec justificatif de facture)

Concernant les frais de restauration des Officiels, la Commission rembourse à l'Organisateur 1€50 le ticket boisson – 1€50 le ticket sandwich

#### EN CONCLUSION : il faut

- Prévoir une réunion de bilan du Championnat
- La Commission supervise et aide l'Organisateur
- Le Club ou l'Organisateur respecte les Règles d'organisation du Championnat



CE QUE FAIT

### Club - Association – Municipalité

- Envoyer le formulaire (demande d'organisation d'un Championnat rempli à la Commission d'Athlétisme au Comité  
Formalités administratives + réunion préalable  
Réalisation de la Plaquette (2 mois avant)  
Signalisation des lieux, voies d'accès, Site et Parcours  
Mise en place du Site et du Parcours  
Installer Sono – abris – matériel  
Contacter Personnel – sécurité : Secouristes...  
Prévoir estrade ou camion podium  
Matériel divers :
- Barrières-rubalise-cônes-estrades-podium-tente-piques à dossards-photocopieuse-ordinateur...
  - Ravitaillement Officiels et autres
  - Tickets boisson chaudes Athlètes - Vin d'honneur
  - Invitations Personnalités-Contacts Presse-Sponsors
  - Prévoir un Personnel au Secrétariat, à la Buvette, sur le terrain, pour le Podium et les liaisons et surveillance ...

### Commission - Comité Départemental ou Régional

- Accords administratifs  
Supervision de la Plaquette et envoi aux Clubs (1 mois avant)  
Formation du Jury de base  
Faire le point avec l'Organisateur en réunion de Commission  
Placement des Juges  
La veille, vérification des installations  
Après la date Butoir, vérification des inscriptions  
Peut fournir 1 Speaker  
Supervise l'organisation : accueil-déroulement-secrétariat-réception-  
Réalise les dossards en CROSS et CHS  
Fait les résultats et classements  
Organise les zones Départ/Arrivée sur le terrain  
Dirige la réception après accord avec l'Organisateur  
Lecture et proclamation des résultats et récompenses  
Participe aux interventions des Personnalités  
Doit savoir quelles récompenses seront données et a droit de modifier selon les règles de la commission.



# DEMANDE DE CANDIDATURE

## A un championnat Départemental ou Régional (Cross-Piste-Route) Organisé par un club F.S.G.T.

N'hésitez pas à consulter le site du comité [fsgtnord.org](http://fsgtnord.org)

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Comité du Nord

20, avenue Saint Roch

B.P. 10 117

59 302 Valenciennes cedex

03 27 47 96 55 - [fsgtcd59@gmail.com](mailto:fsgtcd59@gmail.com)

**Notre club qui se propose pour organiser un championnat s'engage à respecter ce que le cahier des charges stipule et suivra la décision de la Commission Athlétisme et du Comité.**

INTITULE DU CLUB .....

ADRESSE (Siège social) .....

.....

CODE POSTAL 

--	--	--	--	--	--

VILLE .....

TELEPHONE FIXE 

--	--	--	--	--	--	--	--

TELEPHONE MOBILE 

--	--	--	--	--	--	--	--

RESPONSABLES

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA MANIFESTATION**Intitulé exact de la manifestation  
.....

Date (s) .....

Lieu (x) .....

Manifestation de niveau Régional

OUI

O

Manifestation de niveau Départemental

OUI

O

**DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION ET DE SON ORGANISATION :**

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature du Président

# *Critères de qualification*

## *Pour les championnats de France*

les critères qui permettent l'engagement de vos athlètes à un Championnat de France F.S.G.T. La Commission d'athlétisme, se chargera de vous transmettre un listing afin que vous puissiez contrôler si oui ou non votre athlète a respecté les critères, dans le cas contraire lui permettre le rattrapage dans les délais.

Un pointage sera effectué pour comptabiliser la participation d'un athlète dans la tâche de Jury

En fonction des épreuves, les critères de sélection sont les suivants	
<b>CROSS COUNTRY</b> <b>Minimes à Vétérans</b>	Cross départemental et cross régional F.S.G.T. : les athlètes sont directement qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross F.S.G.T. du calendrier de la saison en cours.
<b>SALLE ou INDOOR</b> <b>Minimes à Vétérans</b>	Championnat régional F.S.G.T. : les athlètes sont directement qualifiés. Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions F.S.G.T. du calendrier de la saison salle en cours. (*) <b>Si la Région n'organise pas de compétition ou championnat c'est la commission qui contrôle vos engagés (2 compétitions Athlétisme FSGT dans l'année pour être repêché.)</b>
<b>10 &amp; 21 km ROUTE - MARATHON</b> <b>COURSE NATURE - EKIDEN</b> <b>5 &amp; 10 km MARCHÉ</b> <b>Cadets à Vétérans</b>	Licence F.S.G.T. sportive ou civile de la saison en cours.
<b>PISTE</b> <b>Minimes à Vétérans</b>	Championnat Régional F.S.G.T. : les athlètes sont directement qualifiés. (*) Une demande de repêchage est possible avec la participation à 3 autres compétitions F.S.G.T. du calendrier <b>de la saison de piste en cours.</b>

Une présence au jury équivaut à une compétition

# CHALLENGES 2023 / 2024



**F.S.G.T.**  
**Hauts de France**  
  
**Challenges**  
**Athlétisme**



# Bilan & Objectifs

- Le challenge 2022/2023 a réuni environ 50 coureurs de plus et une centaine de marcheurs qu'en 2021/2022.
- 25 Courses contre 20 en 2021/2022

## Objectifs 2023/2024

- Privilégier la piste.
- Redynamiser la Marche.
- Que l'ensemble des clubs jouent le Challenge

Délai d'inscription  
d'une course au Challenge  
15 mai 2024

Après cette date, votre manifestation sera  
au calendrier FSGT mais ne  
fera plus partie du challenge

## A NOTER

Une fiche d'inscription au calendrier FSGT a été mise en place  
dans laquelle vous pourrez demander à intégrer le challenge. (CF site [www.fsgtnord.org](http://www.fsgtnord.org))

Une course FSGT est une course faisant la publicité F.S.G.T et  
utilisant les catégories d'âge de la F.S.G.T. dans son règlement initial

**Le club ne respectant pas le règlement annulera les points de l'ensemble des coureurs**

Suite à divers « erreurs », un coureur ne courant pas sa catégorie ou à une course « interdite » pour son âge ne se verra pas attribuer les points prévus. Le club auquel appartient l'athlète se verra imputé en négatif du total de points que le coureur aurait dû obtenir

**Pour savoir si la course est au challenge, il suffit de regarder si elle est estampillée du logo « CHALLENGES »**

**Un Calendrier Hivernal puis un Calendrier Estival seront envoyés aux clubs**  
consultable sur : <https://www.fsgtnord.org/athletisme/calendrier/>  
et sur <https://www.facebook.com/FSGTnord>

## CADEAUX

40 € pour les classements individuels  
Récompenses clubs aux 3 1ers de chaque challenge





# Les Changements

## Les Challenges « ATHLETES »



Être licencié au jour de la course  
Pour ce début d'année - délai au 1<sup>er</sup> oct.

### PARTICIPATION

#### Catégories :

les Vétérans 4 & 5 seront confondues

#### Valorisation de la Piste :

75 pts ou lieu de 50 pts pour la participation

#### Valorisation des championnats

#### Départementaux & régionaux :

250 points de participation

#### Valorisation des championnats Nationaux :

150 points de participation

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional  
et valable sur 1 seul Championnat de France

### PERFORMANCE

Les points de participation ne s'additionnent plus  
aux points performance

#### Valorisation des championnats

#### Départementaux & régionaux :

x 2 de points de performance

#### Valorisation des championnats Nationaux :

x 2 de points de performance

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional  
et valable sur 1 seul Championnat de France

**Attention :** Toute course réunissant moins de 8 athlètes  
d'une même catégorie d'âge récompensée au challenge,  
les points seront attribués d'après le scratch de la dite course

## Les Challenges « CLUBS »

### PARTICIPATION

#### Valorisation des championnats

#### Départementaux & régionaux :

2500 points de participation

#### Valorisation des championnats Nationaux :

1500 points de participation

sous réserve d'avoir fait le Départemental ou le Régional  
et valable sur 1 seul Championnat de France

#### Ajout d'un échelon pour le bonus effectifs:

x 3 à partir du 30ème athlète

#### Bonus participation clubs - activité du Comité

#### VIVICCITA

Cf : tableau challenge club

### PERFORMANCE

Uniquement l'addition des points performance de ses athlètes

# Les Challenges « Athlètes »



Pour être éligible à une récompense, il faut avoir participé à **au moins 5 manifestations F.S.G.T.**

## Challenge « Participation »

### Décompte des points

Participation à une <b>manifestation F.S.G.T.</b>	<b>50 pts</b>
Participation à une « Piste »	<b>75 pts</b>
Participation à un <b>Championnat Départemental / Régional</b>	<b>150 pts</b>
Participation à un <b>Championnat de France*</b>	<b>150 pts*</b>

\*Sous réserve d'avoir participé aux championnats Départementaux et Régionaux ( cf. : règlement fédéral athlétisme) et 1 seule fois par saison

### 1 seul gagnant par Sexe et par Catégorie d'âge (ci-dessous)

MiniPouss / Poussins / Benjamins / Minimes /  
Cadets / Juniors / Seniors 1 / Seniors 2 /  
Vétérans 1 / Vétérans 2 / Vétérans 3 / Vétérans 4 & 5 /  
Vétérans 6,7 & 8 (confondus) / Marche (confondu)

### En cas d'égalité

Les athlètes seront départagés selon les critères suivants  
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.  
Critère 2 : Variété des disciplines ( Cross / Route / Piste)  
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

## Challenge « Performance »

### Total des points du Challenge «Performance »

### Décompte des points

1 <sup>er</sup>	<b>100 pts</b>	11 <sup>ème</sup> à 20 <sup>ème</sup>	<b>50 pts</b>
2 <sup>ème</sup>	<b>95 pts</b>	21 <sup>ème</sup> à 30 <sup>ème</sup>	<b>45 pts</b>
3 <sup>ème</sup>	<b>90 pts</b>	31 <sup>ème</sup> à 40 <sup>ème</sup>	<b>40</b>
<b>pts</b>			
4 <sup>ème</sup>	<b>85 pts</b>	41 <sup>ème</sup> à 50 <sup>ème</sup>	<b>35</b>
<b>pts</b>			
5 <sup>ème</sup>	<b>80 pts</b>	51 <sup>ème</sup> à 75 <sup>ème</sup>	<b>25</b>
<b>pts</b>			
6 <sup>ème</sup>	<b>75 pts</b>	76 <sup>ème</sup> à 100 <sup>ème</sup>	<b>20</b>
<b>pts</b>			

Pour les manifestations sur Piste, la meilleure épreuve sera prise en compte ( pas de cumul d'épreuves)  
**Attention toute course réunissant moins de 10 athlètes, les points seront attribués d'après le scratch de la dite course**

### En cas d'égalité

Les athlètes seront départagés selon les critères suivants  
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég. pts  
Critère 2 : Points lors des Championnats Départ. / Rég. pts  
Critère 3 : Variété des disciplines ( Cross / Route / Piste)  
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année  
Critère 4 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

# Les Challenges « Clubs »

Pour être éligible à une récompense, il faut avoir participé à au moins 5 manifestations F.S.G.T.

## Challenge « Participation »

### Décompte des points

Participation à une manifestation F.S.G.T.	500 pts
Participation à un Championnat Départ. / Rég.	2500 pts
Participation à un Championnat de France*	1500 pts*
<b>VIVICCITA</b> sous l'égide du Comité du Nord *Uniquement participation Clubs	Bonus selon participation/licenciés clubs 0% - 0 points De 1% à 10% - 100 pts De 11% à 25% - 250 pts De 26% à 50% - 500 pts De 51% à 75% - 750 pts De 76% à 100% - 1 000pts

### Bonus Effectifs (sur le nombre de présents)

À partir du 6 <sup>ème</sup> Athlète	Total « Participation » x 1,5
À partir du 11 <sup>ème</sup> Athlète	Total « Participation » x 2
À partir du 20 <sup>ème</sup> Athlète	Total « Participation » x 2,5
À partir du 30 <sup>ème</sup> Athlète	Total « Participation » x 3

### Forfaits Organisation / Officiels

<b>Forfait Manifestation *</b> J'organise une Manifestation	1000 pts*
<b>Forfait Marche *</b> Je programme une Marche à ma manifestation	+ 250 pts*
<b>Forfait Officiel **</b> Championnats Dept./Rég. Fournir les Officiels selon règlement	1000 pts**

\* Valable 1 seule fois par saison

\*\* Valable pour les championnats Cross/Piste

### En cas d'égalité

Les clubs seront départagés selon les critères suivants  
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.  
Critère 2 : Variété des disciplines ( Cross / Route / Piste)  
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année

## Challenge « Performance »

Total des points du Challenge «Performance» des athlètes du club

### En cas d'égalité

Les clubs seront départagés selon les critères suivants  
Critère 1 : Participation aux Championnats Départ. / Rég.  
Critère 2 : Points lors des Championnats Départ. / Rég.  
Critère 3 : Variété des disciplines ( Cross / Route / Piste)  
Critère 3 : Nombre de Km de déplacement fait dans son année